



Sommaire :

1 - Mise en garde et recommandations	page 1/4
2 - Les éléments de la couverture ECO500	page 2/4
3 - Contrôles à effectuer	page 2/4
4 - Procédure de pose	page 2/4
5 - Entretien	page 3/4
6 - Avertissement	page 3/4
7 - Maintenance	page 4/4

1|- Mise en garde et recommandations :



AVERTISSEMENTS :

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants ; à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre bienveillance active, même s'ils savent nager. La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

Apprenez les gestes qui sauvent.

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premier secours :



Centre antipoison
05 61 77 74 47
Toulouse

2|- Les éléments de la couverture ECO 500 :

- Votre couverture d'hivernage
- Le Sandow
- Les pitons

L'installation s'opère à deux personnes, les seuls aménagements à réaliser sont les perçages des trous pour les pitons à l'aide d'un perforateur à béton équipé d'une forêt de 10 mm de diamètre.

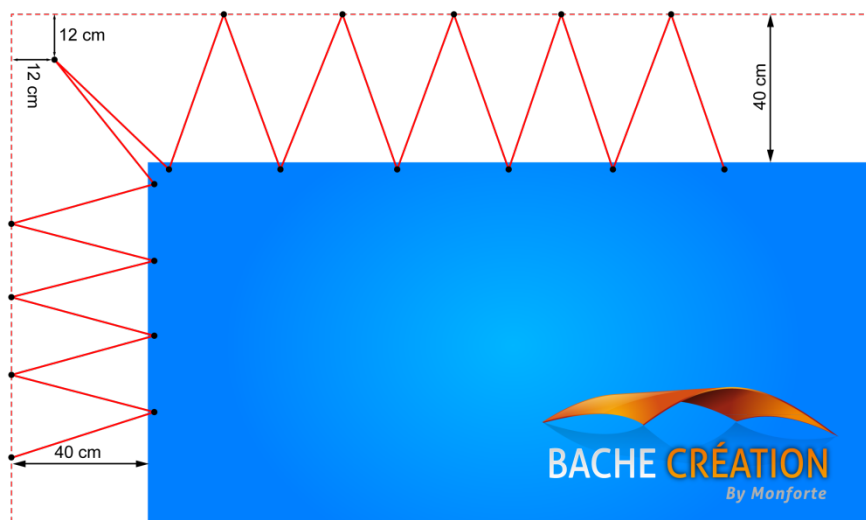
3|- Contrôles à effectuer :

Dimensions : la couverture doit mesurer 80cm de plus que le bassin dans le sens de la largeur ET dans le sens de la longueur.

Éléments : vous devez vérifier que le nombre de pitons corresponde au nombre d'œillets posés sur le pourtour de votre couverture (2 œillets = 1 piton)

4|- Procédure de pose :

- Tracer au cordeau un trait tout autour du bassin à 0.80 mètres du bord intérieur des margelles qui délimitera l'éloignement des pitons
- Percer un trou diamètre 10mm de diamètre par 100mm de profondeur aux 4 coins du tracé avec un déport de 12cm (voir schéma)
- Déplier la bâche sur le bassin et accrocher provisoirement le sandow aux 4 coins
- Placer la bâche de manière à égaliser le recouvrement tout autour du bassin
- Percer tous les trous des pitons à chaque intermédiaire d'œillets (voir schéma)
- Attacher le sandow à 2 personnes en progressant face à face en même temps
- Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.



5|- Entretien :

La couverture d'hivernage ECO 500 doit être nettoyée chaque fois que cela est nécessaire.

L'entretien est à la charge du client.

Le nettoyage peut être effectué à l'aide d'un balai à rallonge muni à son extrémité d'un linge humide, n'utiliser en aucun cas d'outils à bord tranchant ou arêtes vives pouvant endommager la couverture.

Ne jamais monter sur la couverture pour effectuer le nettoyage, il s'agit d'un élément de sécurité et non un espace de promenade.

Pour le stockage, nous vous conseillons de la laisser sécher puis de la plier au carré.

La couverture d'hivernage ECO 500 doit être inspectée à chaque manipulation.

Les trous d'emplacement des pitons peuvent être rebouchés par des impuretés à force de montage/démontage de la couverture, il convient donc dès que cela est nécessaire, de les déboucher à l'aide d'une perceuse ou d'un tournevis.

Nous vous conseillons pour la période d'hivernage d'abaisser le niveau de l'eau du bassin d'environ 1 tiers, en effet celui-ci se remplira par les eaux de pluie tout au long de cette période, cela évitera donc tout débordement.

6|- Avertissements

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.

La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.

Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre. Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants. La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Hormis pour les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.

Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

7|- Maintenance :

A chaque manipulation, il est nécessaire de vérifier l'état de la couverture d'hivernage ECO 500 et de l'ensemble de ses éléments d'ancrage :

- Vérifier que la toile PVC ne comporte aucun accroc ou déchirure
- Vérifier qu'aucun piton ne manque
- Vérifier l'état des œillets

Dans l'ensemble de ces cas, il convient de procéder au remplacement des éléments manquants ou à la réparation des éléments défectueux.

Le remplacement des éléments constitutifs de la couverture d'hivernage ECO 500 doit impérativement se faire par des pièces d'origine ou conforme aux spécifications du document.

A chaque manipulation, vérifier que les trous d'emplacement des pitons ne soient pas bouchés, si nécessaire débouchez-les. Vérifiez, également, que les pitons n'aient pas trop de jeu dans leurs logements, le trou doit être d'un diamètre de 10mm. Le sandow d'attache doit être remplacé tous les 3 ans.

Bâche Création

180 rue de la Pièce Grande
Zone Enteste 2
46230 FONTANES

S.A.V

Tel : 05 65 20 85 26

Fax : 05 65 31 82 54

Mail : contact@bachecreation.com